

«Pour protéger l'enfance, il faut légiférer contre l'emprise numérique»

CoSE publie un article le 3 septembre 2025 dans le Figaro Vox pour informer de nouveau sur nos constats cliniques, demander des lois pour protéger les enfants efficacement et soutenir la démarche des 5 sociétés savantes qui avaient dans une tribune dans le journal le Monde en avril 2025 demandées à protéger efficacement les enfants du numérique.

Cose avait en début d'été lancé une pétition pour soutenir nos démarches et plus de 1000 signataires ont répondu présent; vous êtes encore nombreux à signer; merci à vous. Cet article fait mention de votre signature et de votre soutien.

[Pour lire l'article](#)